

Motion de MM. Albert Knechtli et Daniel Sormanni: «Mesures de sécurité dans le quartier de Vieusseux (Ernest-Pictet-Soubeyran-Soret)».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 11 novembre 1998)

MOTION

Considérant:

- que 64% des électeurs de la ville de Genève ont refusé le plan localisé de quartier du triangle Soubeyran-Rod-Soret;
- que ce plan localisé de quartier était assorti de mesures de modération de trafic et de sécurité pour les habitants de tout ce secteur;
- que les habitants au travers de plusieurs pétitions ont marqué leur volonté de voir appliquer ces mesures de modération de trafic et de sécurité,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Département de justice et police et des transports (DJPT) pour que les mesures préconisées par le PLQ dans ce secteur en matière de modération de trafic soient appliquées dans les plus brefs délais, afin d'assurer une sécurité maximum pour les personnes âgées et les enfants.